

# Rapport **2025** sur le développement durable de FCT



# Table des matières

- **2025 en bref**
- **À propos de ce rapport**
- **Message de la direction**
  - Message du chef de la direction
  - Message de la directrice financière
- **À propos de FCT**
  - Nos activités
  - Faits saillants
  - Valeurs fondamentales
- **Notre responsabilité sociale**
  - Prendre soin de notre communauté
  - Investir dans nos employés
  - Diversité et inclusion
- **Notre responsabilité environnementale**
  - Gouvernance et surveillance
  - Gestion des risques climatiques
  - Stratégie et occasions en matière de climat
  - Émissions de gaz à effet de serre (GES)
  - Objectifs et rendement
- **Avis de non-responsabilité et information prospective**
- **Annexe**
  - Ligne directrice B-15 du BSIF – Indice de divulgation des risques climatiques

# 2025 en bref

# Responsabilité sociale

Pour la onzième année consécutive, nous avons été nommés parmi les 50 meilleurs lieux de travail au Canada par Great Place to Work<sup>MD</sup>, ainsi que parmi les meilleurs lieux de travail dans les services financiers et assurance, les meilleurs lieux de travail pour les femmes et les lieux de travail avec les équipes de direction les plus fiables en 2025.

Environ 21 % des employés travaillent pour l'entreprise depuis plus de 10 ans.

Selon notre sondage mené en 2025, fondé sur le sondage Trust Index<sup>MC</sup> de Great Place to Work<sup>MD</sup>, 85 % des répondants ont indiqué que FCT est un excellent lieu de travail.

Nous avons continué de prendre des mesures pour promouvoir la diversité de genre, de race et de groupe ethnique au travail.

- Environ 53 % des employés s'identifient comme faisant partie de minorités raciales ou ethniques.
- Environ 94 % des employés déclarent être traités équitablement, peu importe leur orientation sexuelle, leur âge, leur sexe ou leur race.
- Nous avons cinq groupes-ressources d'employés qui soutiennent l'inclusion et la mobilisation.

Environ

## 21%

des employés travaillent pour l'entreprise depuis plus de 10 ans

## 85%

des répondants ont indiqué que FCT est un excellent lieu de travail

## Plus de la moitié

de nos employés s'identifient comme faisant partie d'un groupe racialisé ou d'une minorité ethnique

Environ

## 94%

des employés déclarent être traités équitablement, peu importe leur orientation sexuelle, leur âge, leur sexe ou leur race



# Responsabilité environnementale

Nous avons amélioré nos capacités en matière de gestion environnementale et de production de rapports, soutenant notre engagement à l'égard de l'exploitation responsable et de l'amélioration continue en :

- Mise en place d'une plateforme logicielle de tiers pour soutenir l'internalisation de la collecte de données et la préparation de notre inventaire des gaz à effet de serre (GES) et des activités plus vastes de production de rapports sur le développement durable.
  - Amélioration continue de l'intégrité et de la transparence des données en prévision des exigences réglementaires en matière de divulgation.
- Maintien de la couverture de notre siège social situé à Oakville, en Ontario, dans le cadre de notre consommation d'énergie et de notre inventaire de GES.
- Production de rapports sur les émissions de GES de portées 1 et 2 au moyen d'approches conformes au protocole des GES.

## Gouvernance

- Le Comité de gestion des risques d'entreprise examine au moins une fois par année les risques et les tendances en matière de développement durable qui s'appliquent à l'entreprise, y compris les pratiques connexes de l'entreprise. Cela comprend un examen du présent Rapport sur le développement durable.



# À propos de ce rapport

# À propos de ce rapport

Ce Rapport sur le développement durable 2025 marque la première année de publication par FCT d'un rapport public sur nos mesures liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ce rapport est conforme aux normes établies par la Ligne directrice B-15 du BSIF sur la gouvernance, la gestion et la divulgation des risques liés au climat pour les institutions financières sous réglementation fédérale, y compris les exigences de l'IFRS S2 sur les divulgations liées au climat publiées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), comme mentionné dans la ligne directrice B-15 du BSIF. La ligne directrice B-15 du BSIF fournit un cadre utile qui favorise la transparence et l'uniformité dans la divulgation des renseignements sur le développement durable.

FCT continue d'améliorer ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion des risques et de production de rapports dans ce secteur, et notre approche pour déterminer, évaluer et gérer les risques et les occasions liés au climat continue d'évoluer.

Sauf indication contraire, le présent rapport est en date du 31 décembre 2025 et ne couvre que les activités de la Société au Canada, y compris les deux compagnies d'assurance sous réglementation fédérale : Compagnie d'assurances FCT Itée (FCTICL) et Compagnie d'assurance titres First American – succursale canadienne (FATIC).

# Messages de nos gestionnaires

# Message du chef de la direction

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport inaugural sur le développement durable de FCT. Ce rapport représente une étape importante de notre parcours visant à expliquer plus formellement comment nous créons une valeur à long terme pour nos clients, nos employés, nos partenaires et nos communautés.

Chez FCT, notre engagement à l'égard des pratiques commerciales responsables est ancré dans notre identité. Nous exerçons nos activités dans un rôle hautement fondé sur la confiance au sein de l'écosystème immobilier, et cette responsabilité dépasse nos produits et services. Elle façonne la façon dont nous gérons les risques, soutenons nos employés, contribuons à nos communautés et réduisons notre empreinte environnementale.

Comme il s'agit de notre premier rapport sur le développement durable, nous nous sommes concentrés sur l'établissement de bases solides. Il s'agit notamment de cerner les enjeux les plus pertinents pour nos parties prenantes, d'améliorer nos pratiques de gouvernance et de commencer à harmoniser nos divulgations avec les cadres de développement durable reconnus. Nous considérons cela comme le point de départ d'un processus continu visant à améliorer la qualité, la transparence et la cohérence de nos rapports au fil du temps.

Nos progrès sont possibles grâce au dévouement de nos employés. Dans un marché immobilier dynamique et en constante évolution, nos équipes continuent de faire preuve de résilience, d'innovation et d'un engagement profond à offrir de la valeur à nos clients. Nous sommes fiers d'avoir été nommés parmi les meilleurs lieux de travail au Canada par Great Place to Work pendant 11 années consécutives. Nous avons mis en place une culture axée sur l'inclusion et la collaboration, et nous continuons d'investir dans le perfectionnement des talents, le bien-être et la mobilisation.

Nous reconnaissons également l'importance de contribuer aux communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. Soutenir les populations vulnérables est un élément important de cet engagement, notamment par nos efforts continus pour répondre aux besoins des jeunes en situation d'itinérance grâce à des partenariats comme Hockey aide les sans-abri et d'autres initiatives communautaires visant à créer de la stabilité et des occasions.

Ce rapport reflète notre conviction selon laquelle une gouvernance solide, des pratiques environnementales responsables et une culture axée sur les personnes sont essentielles à notre succès à long terme. Bien que nous en soyons aux premières étapes de notre parcours en matière de développement durable, nous nous engageons à apporter des améliorations continues et à intégrer ces principes plus en profondeur dans notre stratégie et nos activités.

Merci de l'intérêt que vous portez à FCT et de votre participation à notre parcours.

Cordialement,



**Michael LeBlanc**

Chef de la direction  
FCT



# Message de la directrice financière

Chez FCT, nous reconnaissons qu'un solide rendement en matière de développement durable est étroitement lié au succès à long terme de l'entreprise. Ce rapport inaugural sur le développement durable marque une étape importante dans la façon dont nous mesurons, gérons et communiquons l'incidence de nos activités.

Nous y voyons une occasion de renforcer notre façon de faire le suivi du rendement, d'améliorer la responsabilisation et d'intégrer les facteurs ESG à nos processus d'affaires de base. Il s'agit de mettre en place les systèmes, la discipline et la transparence nécessaires pour mieux comprendre notre rendement et favoriser la prise de décisions éclairées dans l'ensemble de l'entreprise. L'établissement de ces bases nous permet également de repérer les occasions, de gérer les risques et d'harmoniser nos pratiques d'affaires avec les attentes de nos clients, de nos employés et des communautés où nous exerçons nos activités.

Ce premier rapport représente une étape importante de notre parcours. Nous nous sommes concentrés à définir nos priorités, à améliorer la qualité des données et à commencer à nous aligner sur les cadres de développement durable reconnus. Bien qu'il reste encore du travail à faire, ces efforts nous positionnent pour améliorer nos rapports au fil du temps et répondre à un environnement réglementaire et aux attentes des parties prenantes en constante évolution.

Il est important de noter que ce travail reflète également notre responsabilité élargie – contribuer positivement aux milieux et aux communautés où nous exerçons nos activités. En intégrant les considérations de développement durable dans la façon dont nous exerçons nos activités, nous soutenons non seulement la résilience à long terme de FCT, mais nous jouons aussi un rôle dans la promotion de résultats plus durables et plus inclusifs.

Nous nous engageons à nous améliorer continuellement et à accroître la clarté, l'uniformité et la pertinence de nos divulgations au cours des prochaines années. Ce rapport est une étape importante dans cette direction.



**Jennifer Ashton**  
Directrice financière  
FCT

# À propos de FCT

## À propos de FCT

FCT est un important fournisseur d'assurance titres, de solutions immobilières et de services de recouvrement au Canada. Faisant partie de First American Financial Corporation, FCT possède une vaste expertise de l'industrie et est fortement engagée à l'égard de l'innovation, de l'excellence du service et de la gestion des risques.

Nous travaillons avec des prêteurs, des juristes et des intervenants de l'industrie de l'immobilier de partout au pays pour offrir des solutions qui améliorent l'efficacité, réduisent les risques et soutiennent l'intégrité des transactions immobilières. Nos produits et services sont conçus pour offrir certitude et tranquillité d'esprit dans le cadre de l'une des décisions financières les plus importantes de la vie – la propriété.

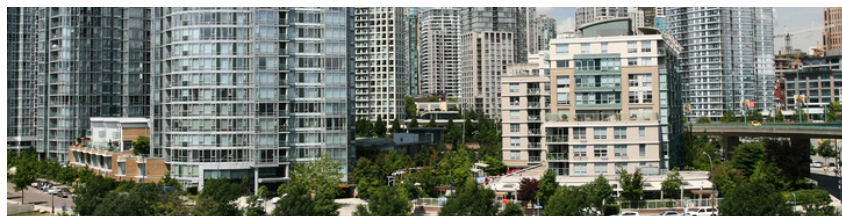
La confiance est au cœur de nos activités. Nous tirons parti des données, de la technologie et de la souscription spécialisée pour protéger nos clients tout en évoluant continuellement pour répondre aux besoins changeants du marché immobilier canadien.

La façon dont nous exerçons nos activités est tout aussi importante. FCT est fondée sur une culture axée sur les personnes qui met l'accent sur l'inclusion, la collaboration et la responsabilisation. Nos employés sont habilités à innover, à offrir un service exceptionnel et à contribuer de façon significative aux communautés que nous servons.





# Nos activités



## Solutions résidentielles et commerciales

Les transactions immobilières comportent des risques juridiques et financiers pour les propriétaires, les prêteurs et les professionnels. Depuis 1991, FCT aide les professionnels juridiques à gérer ces risques au moyen de l'assurance titres et de services connexes. Ces solutions aident à se prémunir contre les problèmes touchant la propriété et fournissent un niveau d'assurance qui appuie l'intégrité et la fiabilité des transactions immobilières.



## Solutions de recouvrement

FCT fournit des services qui aident les prêteurs et les fournisseurs de services à gérer les processus de recouvrement. Ils comprennent des outils et du soutien opérationnel conçus pour faciliter les procédures complexes, comme l'insolvabilité, et pour promouvoir l'uniformité, la transparence et la conformité tout au long du cycle de vie du recouvrement.



## Solutions de prêts résidentiels

FCT travaille avec les prêteurs et les partenaires de l'industrie pour soutenir l'efficacité du processus de prêt hypothécaire. Grâce à des solutions et à des partenariats intégrés, nous facilitons la circulation de l'information tout au long du cycle de vie des transactions. Cela contribue à une expérience plus connectée et coordonnée pour les participants aux transactions immobilières résidentielles.



## Données et analyses

FCT gère l'une des plus importantes collections de données immobilières au Canada, soutenant la prise de décisions éclairées dans l'ensemble de l'écosystème immobilier. L'accès aux données et aux analyses immobilières aide les acteurs de l'industrie à mieux comprendre la dynamique du marché, à évaluer les risques et à améliorer l'efficacité opérationnelle.

## Faits saillants



Chef de file canadien en matière d'assurance titres et de solutions immobilières. En 2025, FCT a établi un peu moins d'**un million** de contrats d'assurance titres partout au Canada.

**Plus de 1 000** employés au Canada.



**Huit bureaux au Canada**, dont le siège social est situé à Oakville, en Ontario.

Une société détenue par First American Financial Corporation.



# Valeurs fondamentales

Chez FCT, nos valeurs définissent notre façon de travailler, de prendre des décisions et de servir nos clients, nos partenaires et nos communautés. Elles font partie intégrante de notre culture et guident nos actions quotidiennes dans l'ensemble de l'entreprise.

## Intégrité

Nous agissons avec honnêteté, transparence et responsabilité dans tout ce que nous faisons. Nous sommes déterminés à faire ce qui est bien – même lorsque c'est difficile – et à gagner la confiance de nos clients, de nos partenaires et de nos collègues.

## Engagement

Nous assumons nos responsabilités et tenons nos promesses. Notre engagement envers l'excellence nous pousse à produire des résultats constants et de grande qualité et à améliorer continuellement notre façon de fonctionner.

## Service

Nous plaçons nos clients et nos partenaires au cœur de tout ce que nous faisons. En comprenant leurs besoins et en anticipant les défis, nous leur offrons des solutions fiables, réactives et axées sur la valeur.

## Leadership

Nous dirigeons avec une raison d'être, un esprit de responsabilisation et une vision tournée vers l'avenir. À tous les échelons de l'entreprise, nous donnons aux employés les moyens de faire preuve d'initiative, d'inspirer les autres et d'apporter des changements positifs.

## Travail d'équipe

Nous collaborons entre les équipes, les fonctions et les points de vue pour atteindre des objectifs communs. En favorisant le respect, l'inclusion et la communication ouverte, nous produisons ensemble des résultats plus solides que nous le pourrions individuellement.



Redoubler d'efforts  
pour les clients



Être responsable



Donner au  
suivant



Résoudre des  
problèmes



Ouvrir la voie



Prendre des  
risques  
intelligents



Se serrer les  
coudes

# Notre responsabilité sociale

# Prendre soin de notre communauté

La stratégie d'investissement communautaire de FCT repose sur une approche ciblée et axée sur un but précis pour soutenir les communautés où nous vivons et travaillons. Nous accordons la priorité aux initiatives visant à répondre aux besoins sociaux cernés, tout en favorisant les partenariats à long terme.

Notre stratégie met l'accent sur ce qui suit :

- **Lutter contre l'itinérance chez les jeunes** en soutenant des programmes et des organismes qui fournissent un refuge, de l'éducation, des compétences de vie et des parcours vers l'autonomie aux jeunes vulnérables.
- **Renforcer les partenariats communautaires locaux** en collaborant avec des organismes de bienfaisance et des organismes bien établis partout au Canada pour offrir un soutien ciblé et communautaire.

En alignant nos investissements, la mobilisation des employés et nos partenariats sur ces priorités, nous cherchons à contribuer au bien-être et à la résilience de la communauté au fil du temps.





# Prendre soin de notre communauté

## Voici quelques-unes des principales initiatives :

### Bourse d'études de l'honorable William G. Davis

Créée en 2015, la bourse de l'honorable William G. Davis reflète l'engagement de longue date de FCT à soutenir les jeunes vulnérables en leur donnant accès à des études.

[En savoir plus.](#)

### Hockey aide les sans-abri

Grâce à son partenariat avec Hockey aide les sans-abri, FCT appuie les efforts nationaux visant à prévenir et à éliminer l'itinérance chez les jeunes. Cette initiative combine la collecte de fonds et l'engagement communautaire, en réunissant les employés, les clients et les partenaires au moyen de tournois de hockey organisés. En 2025, FCT a amassé plus de 45 000 \$.

[En savoir plus.](#)

### Kits for a Cause

Kits for a Cause est une initiative de mobilisation des employés dans le cadre de laquelle les équipes de FCT assemblent et distribuent des trousse de soins pour les jeunes vulnérables. En 2025, les employés de FCT ont assemblé plus de 1 800 trousse de soins pour Kits for a Cause.

[En savoir plus.](#)

### Collecte nationale d'aliments

Les collectes annuelles d'aliments de FCT soutiennent les initiatives de sécurité alimentaire en partenariat avec des organismes locaux partout au Canada. En 2025, les employés de FCT ont fait don de plus de 1 800 aliments et produits d'hygiène personnelle non périssables.

[En savoir plus.](#)

Plus de

**600**

heures de bénévolat ont été effectuées en 2025

**8,100**

trousse assemblées depuis 2018

Plus de

**60,000 \$**

en bourses d'études depuis 2015

Plus de

**6,300**

aliments donnés depuis 2023

Plus de

**282,000 \$**

amassés depuis 2019

# Investir dans nos employés

Chez FCT, nos employés sont au cœur de notre réussite.

La réputation de FCT en tant que l'un des meilleurs lieux de travail repose sur sa capacité à favoriser une culture de confiance, d'engagement et de connexion à une vision commune.

Nos valeurs, les comportements associés et notre philosophie « on s'implique » sont les principes fondamentaux qui nous guident dans la création d'un environnement unique pour tous les employés de FCT. L'expérience employé influe sur le rendement, de l'embauche à la retraite.

Les employés de FCT sont le fondement sur lequel nous continuerons de bâtir notre succès. Nous sommes fiers de créer des expériences positives pour les employés et de leur donner les moyens d'offrir l'excellence dans tout ce qu'ils font.



# Investir dans nos employés

## Mobilisation et culture des employés

Nous croyons fermement que lorsque nos employés sont mobilisés, ils offrent un service supérieur à nos clients. Cette conviction nous a amenés à adopter une approche axée sur les personnes, qui honore la contribution de chaque membre de l'équipe et reconnaît les attributs uniques que chaque personne apporte à notre entreprise.

Nous sommes fiers d'avoir été nommés parmi les 50 meilleurs lieux de travail au Canada par Great Place to Work<sup>MD</sup> pour la onzième année consécutive. En 2025, nous avons également été nommés :

- Meilleur employeur du Grand Toronto par Canada's Top 100 Employers<sup>MD</sup>
- Meilleurs lieux de travail dans les services financiers et assurance par Great Place to Work<sup>MD</sup>
- Meilleurs lieux de travail avec les équipes de direction les plus fiables par Great Place to Work<sup>MD</sup>
- Meilleurs lieux de travail pour les femmes par Great Place to Work<sup>MD</sup>

Nous considérons ces distinctions comme une confirmation que la culture axée sur les personnes de l'entreprise trouve écho auprès de nos employés et qu'elle témoigne d'un effectif très mobilisé.





# Diversité et inclusion

FCT est déterminée à favoriser un milieu de travail où tous les employés se sentent respectés, valorisés et habilités à apporter leur contribution. Nous croyons que la diversité des points de vue renforce la prise de décisions, améliore l'innovation et reflète mieux les clients et les communautés que nous servons.

Notre approche en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) se reflète dans nos pratiques en matière de ressources humaines, y compris le recrutement, le perfectionnement, la mobilisation des employés et la responsabilisation des dirigeants. Nous continuons de prendre des mesures pour soutenir une culture d'entreprise qui met l'accent sur l'équité, l'accès aux occasions et l'inclusion.

## Groupe-ressources d'employés (GRE)

Chez FCT, la promotion d'un environnement inclusif est au cœur de notre identité.

Les groupes-ressources d'employés (GRE) jouent un rôle important dans la concrétisation de cet engagement. Bien que les GRE existent depuis longtemps dans le monde des entreprises, leur incidence continue de croître en tant qu'espaces qui soutiennent les employés et encouragent le perfectionnement personnel et professionnel.

Nos cinq GRE sont conçus pour créer un environnement sécuritaire et accueillant où les employés se sentent à l'aise d'être eux-mêmes, tout en encourageant les personnes alliées à participer, ce qui contribue à approfondir la compréhension, à renforcer les liens et à créer un milieu de travail plus inclusif pour tous.

Grâce à un éventail d'initiatives et d'événements réguliers, ils offrent des occasions intéressantes d'apprentissage, de communication et de soutien aux membres et aux alliés.



### Groupe-ressource des employés noirs (GREN)

Dédié à l'avancement et à l'autonomisation des employés noirs de FCT.

### S'épanouir

Met l'accent sur le bien-être des employés, y compris la santé mentale, physique et émotionnelle.



### Mosaïque

Fait la promotion de la sensibilisation et de la célébration de la diversité culturelle au sein de FCT.

### Échanger

Vise à favoriser la croissance professionnelle par le mentorat, le réseautage et le partage des connaissances.



### Fierté plus

Soutien aux employés qui s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ2S+ et à leurs alliés.

# Notre responsabilité environnementale



# Notre responsabilité environnementale

FCT s'engage à gérer son empreinte environnementale de façon responsable tout en continuant d'élaborer son approche en matière de gouvernance, de gestion des risques et de divulgation liés au climat, y compris les systèmes, les données et les processus nécessaires pour soutenir la production de rapports sur le développement durable.

En tant qu'entreprise de services financiers, notre empreinte environnementale est relativement limitée, mais nous reconnaissons l'importance de gérer les risques climatiques et les occasions liés au climat. Notre approche met l'accent sur l'amélioration de la qualité des données, l'intégration des considérations climatiques à la gestion des risques d'entreprise et la détermination des occasions d'exercer nos activités de façon plus efficace et plus durable.



# Gouvernance et surveillance

FCT exerce ses activités dans un cadre de gouvernance solide qui met l'accent sur l'intégrité, la responsabilisation et la surveillance efficace. Comme nous faisons partie de First American Financial Corporation, nous nous conformons aux pratiques de gouvernance établies conçues pour soutenir la création de valeur à long terme et la confiance des parties prenantes.

Notre structure de gouvernance intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance à certains processus de prise de décisions d'affaires et de gestion des risques.





# Développement durable et surveillance climatique

Le conseil d'administration/l'agent principal supervise les risques climatiques par l'intermédiaire du processus de gouvernance du Comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE) de FCT et reçoit des rapports sur les risques climatiques, conformément au rythme de production des rapports sur les risques de l'entreprise. Le conseil d'administration supervise l'approche de la direction à l'égard de la gestion des risques climatiques et des pratiques de gouvernance connexes.

La supervision par la haute direction des risques climatiques et des occasions liés au climat est assurée par le chef de la direction. La responsabilité de la gestion est partagée entre le directeur financier, le chef de la gestion des risques et le Comité du développement durable, qui soutiennent la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des risques climatiques et des occasions liés au climat.

Le comité de vérification, composé entièrement d'administrateurs indépendants, supervise les principaux secteurs de risque, y compris les questions liées au climat.

Les membres de la haute direction et le conseil d'administration/l'agent principal participent à des séances de formation et à des séances d'information internes continues sur les risques climatiques, l'évolution de la réglementation et l'évolution des attentes en matière de développement durable afin de soutenir la compétence continue dans les questions liées au climat. À l'heure actuelle, les considérations liées au climat ne sont pas prises en compte dans la rémunération de la haute direction ou du conseil d'administration.

Les risques climatiques sont évalués et gérés au moyen des cadres de gestion des risques d'entreprise et de propension au risque de FCT, en utilisant les mêmes critères d'incidence et de probabilité appliqués à tous les risques d'entreprise. Les risques évalués au-delà des seuils établis de propension au risque sont transmis à un échelon supérieur au moyen de la structure de gouvernance de l'entreprise aux fins d'examen et de mesures à prendre.



# Structure du CGRE et de gouvernance

FCT tient à jour un CGRE conçu pour favoriser la responsabilisation claire, la coordination interfonctionnelle et la transmission efficace des risques à un échelon supérieur, y compris ceux liés au climat et au développement durable.

Au plus haut niveau, le Conseil d'administration supervise le profil de risque global de l'entreprise et reçoit des rapports réguliers sur les risques d'entreprise, les stratégies d'atténuation et les enjeux émergents.

Le Conseil d'administration, composé presque entièrement d'administrateurs indépendants, supervise les principaux secteurs de risque, y compris les questions liées au climat.

Le chef de la gestion des risques dirige la supervision par la haute direction du CGRE. Il est responsable de la supervision des activités de détermination, d'évaluation et de surveillance des risques ainsi que de la production de rapports connexes à l'échelle de l'entreprise.

Le cadre du CGRE comprend un sondage biennal sur les risques à l'échelle de l'entreprise qui aide la direction à établir l'ordre de priorité des risques et à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation appropriées.

Le CGRE est composé de hauts dirigeants des secteurs des opérations, des ressources humaines, des finances, des technologies de l'information et de la conformité juridique, qui soutiennent l'intégration des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble de l'entreprise.

La responsabilité à l'égard des risques et des occasions liés au climat est partagée entre :

- Le directeur financier, qui supervise les implications financières et l'harmonisation globale du développement durable
- Le chef de la gestion des risques, qui dirige le CGRE et supervise les activités de gestion des risques d'entreprise
- Le Comité du développement durable, qui appuie l'élaboration d'une stratégie, d'initiatives et de divulgations en matière de développement durable

Les risques environnementaux ou climatiques importants seraient gérés au moyen du cadre de gouvernance des risques existant de l'entreprise, y compris la surveillance par le CGRE et, s'il y a lieu, le programme de continuité des affaires, avec le soutien du Comité de développement durable.

## Structure du CGRE et de gouvernance

Tous les trimestres, le CGRE examine les facteurs de risque présentés dans les déclarations de l'entreprise au BSIF, qui comprennent des considérations liées au climat et d'autres risques fondés, en partie, sur le processus du CGRE.

Le CGRE de FCT fait également l'objet d'évaluations périodiques par l'intermédiaire d'exams internes effectués par l'équipe Audit interne, ainsi que par les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux concernés.

Ensemble, ce cadre de gouvernance appuie la capacité de FCT à :

- Déterminer et évaluer les risques de façon cohérente et structurée
- Signaler les risques importants au Conseil d'administration
- Soutenir la prise de décisions éclairées sur les plans opérationnel et stratégique
- Maintenir la résilience de l'entreprise au moyen d'activités de surveillance et d'atténuation continues



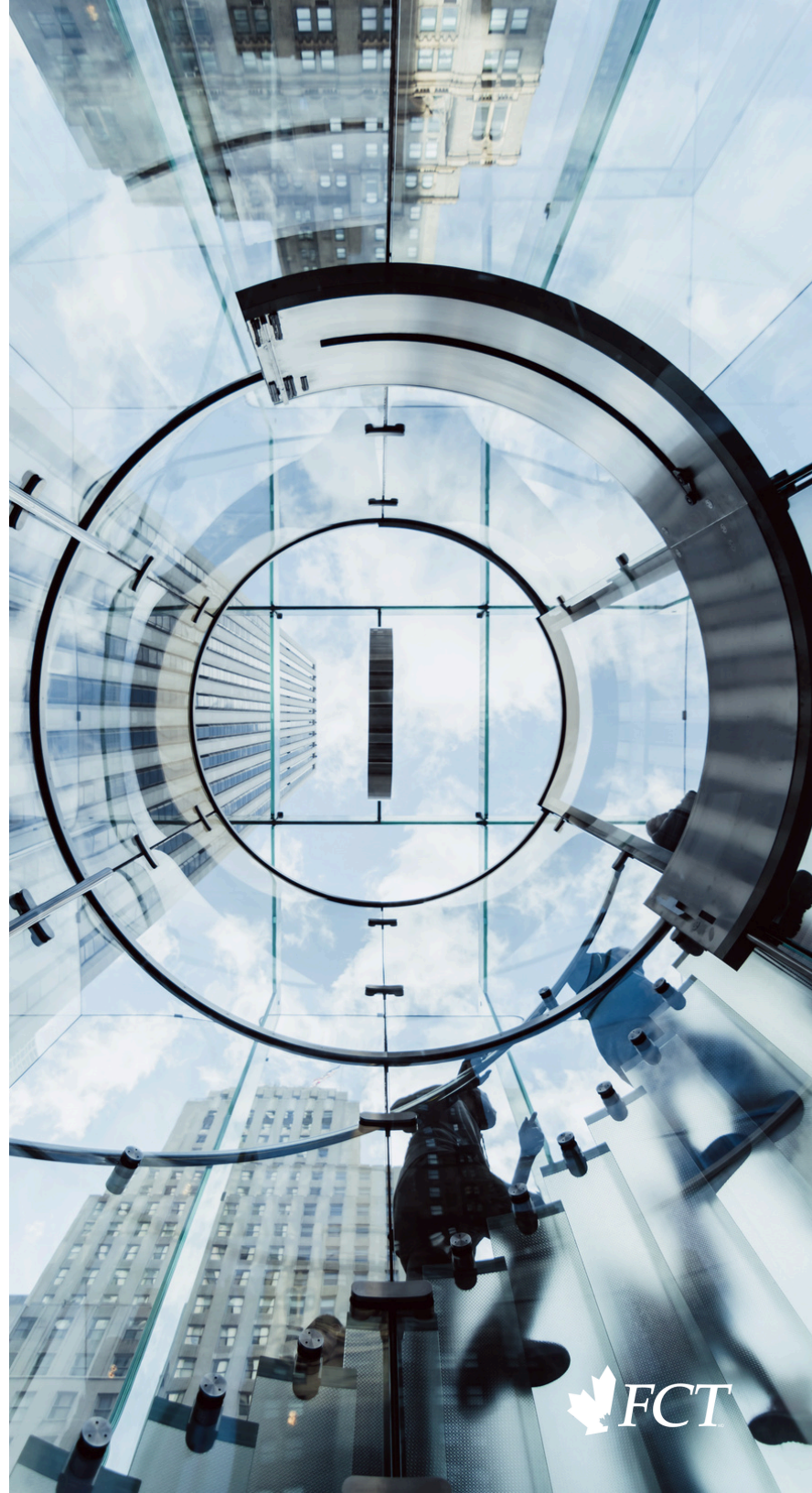


# Gestion des risques climatiques

FCT applique un cadre de gestion des risques d'entreprise à plusieurs niveaux pour évaluer l'incidence potentielle des risques sur l'entreprise :

- **Faible incidence** : Perturbation limitée des activités avec un effet minimal sur le rendement ou la réputation de l'entreprise.
- **Incidence modérée** : Perturbation notable nécessitant l'attention de la direction et mesures d'atténuation.
- **Incidence importante** : Incidence importante sur les activités, le rendement financier ou la réputation nécessitant une réponse coordonnée.
- **Incidence extrême** : Incidence grave qui pourrait avoir des répercussions sur la continuité des affaires, les objectifs stratégiques ou la viabilité à long terme.

Aux fins des rapports sur le développement durable, une incidence financière ou stratégique importante est définie comme un risque jugé important ou extrême dans ce cadre.



# Évaluation des risques et positionnement à l'égard des risques climatiques

Les risques climatiques physiques et de transition ont été évalués dans le cadre des processus d'évaluation des risques climatiques et de gestion des risques d'entreprise (GRE) de FCT pour 2025 à l'échelle de l'entreprise. Les risques ont été évalués selon les horizons de planification suivants :

- Court terme : 0 à 2 ans
- Moyen terme : 3 à 5 ans
- Long terme : Au-delà de 5 ans

FCT a relevé des risques climatiques potentiels qui pourraient avoir une incidence sur les activités commerciales, les actifs de placement, les contreparties et les revenus futurs. Les risques physiques évalués comprennent les inondations, la sécheresse, la hausse du niveau de la mer, le stress thermique et les phénomènes météorologiques graves. Les risques de transition évalués comprennent l'évolution de la réglementation climatique, les exigences en matière de divulgation, les changements technologiques, l'évolution du marché et les attentes des parties prenantes associées à la transition vers une économie plus faible en carbone.

Comme les activités principales de FCT sont l'assurance titres, le traitement des prêts hypothécaires et les solutions de recouvrement, l'entreprise est peu exposée directement aux pertes immobilières liées au climat et aux activités à forte intensité de carbone. Parmi les répercussions potentielles déterminées lors de l'évaluation, notons la réduction du volume des transactions immobilières, la variation de la valeur des propriétés, les répercussions sur les actifs de placement et les contreparties, les perturbations opérationnelles découlant d'événements météorologiques graves, l'augmentation des obligations de conformité, et l'évolution des conditions du marché immobilier.

Bien que plusieurs risques climatiques physiques et de transition aient été relevés et évalués, aucun n'a eu d'incidence importante ou extrême selon le cadre d'évaluation des risques de FCT et, par conséquent, aucun n'est actuellement considéré comme important. Par conséquent, FCT n'a constaté aucune incidence importante sur son modèle d'affaires, sa stratégie, sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son accès à des fonds ou son coût du capital.

Les risques climatiques sont évalués au moyen des cadres de gestion des risques d'entreprise et de propension au risque de FCT, du processus annuel d'évaluation des risques, des activités de planification stratégique et des processus de gouvernance des rapports sur le développement durable. Chaque trimestre, le CGRE examine les facteurs de risque, y compris les facteurs climatiques. FCT maintient également une couverture d'assurance, des plans de continuité des affaires et des procédures de gestion de crise pour soutenir la résilience opérationnelle.

FCT continuera de surveiller les risques climatiques et les occasions liés au climat dans le cadre de ses processus continus de gestion des risques et de planification stratégique. Les évaluations futures peuvent révéler des changements dans l'exposition au risque à mesure que les conditions climatiques, la réglementation, la dynamique du marché et les attentes des parties prenantes évoluent.



# Stratégie et occasions en matière de climat

Compte tenu de la nature des activités de FCT en tant que fournisseur d'assurance titres, de traitement des prêts hypothécaires et de recouvrement, les risques climatiques sont principalement indirects et découlent des répercussions sur les marchés immobiliers, les contreparties, les actifs de placement, la résilience opérationnelle et les fournisseurs de services tiers. Par conséquent, les considérations liées au climat sont intégrées aux processus de planification stratégique, de gestion des risques d'entreprise et de planification de la continuité des affaires.

Au cours de la période visée, FCT n'a pas déterminé d'incidence importante des risques climatiques ou des occasions liés au climat sur son modèle d'affaires, ses activités, sa stratégie ou sa chaîne de valeur. Les répercussions observées ont été limitées et gérées au moyen des processus opérationnels et des budgets existants.

L'évaluation des risques climatiques de FCT porte principalement sur les répercussions possibles pour :

- les installations de bureau et la continuité des affaires découlant d'événements météorologiques graves;
- l'infrastructure technologique et la continuité des services;
- les fournisseurs de services tiers et les dépendances opérationnelles;
- l'évolution des attentes des parties prenantes, sur les plans juridique et réglementaire, en ce qui a trait aux questions de climat et de développement durable.

FCT considère actuellement que ces répercussions potentielles seront limitées au cours des trois prochaines années.

Bien que les occasions liées au climat ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la stratégie ou le rendement financier de l'entreprise, FCT continue de surveiller les occasions liées à l'efficacité opérationnelle, à la prestation de services numériques, et à l'évolution des attentes des parties prenantes à l'égard des pratiques de développement durable.



## Occasions liées au climat

FCT n'a pas encore repéré d'occasions liées au développement durable et au rendement environnemental, mais elle continuera de les évaluer à mesure qu'elle élargira son empreinte et sa stratégie en matière de développement durable.

## Perfectionnement continu

FCT vise à améliorer ses pratiques de gouvernance et de gestion des risques liés au climat à mesure que les attentes réglementaires évoluent. Cela comprend le renforcement de l'intégration des considérations climatiques dans les processus de gestion des risques d'entreprise, l'amélioration de la divulgation des renseignements et le peaufinage des structures de surveillance.





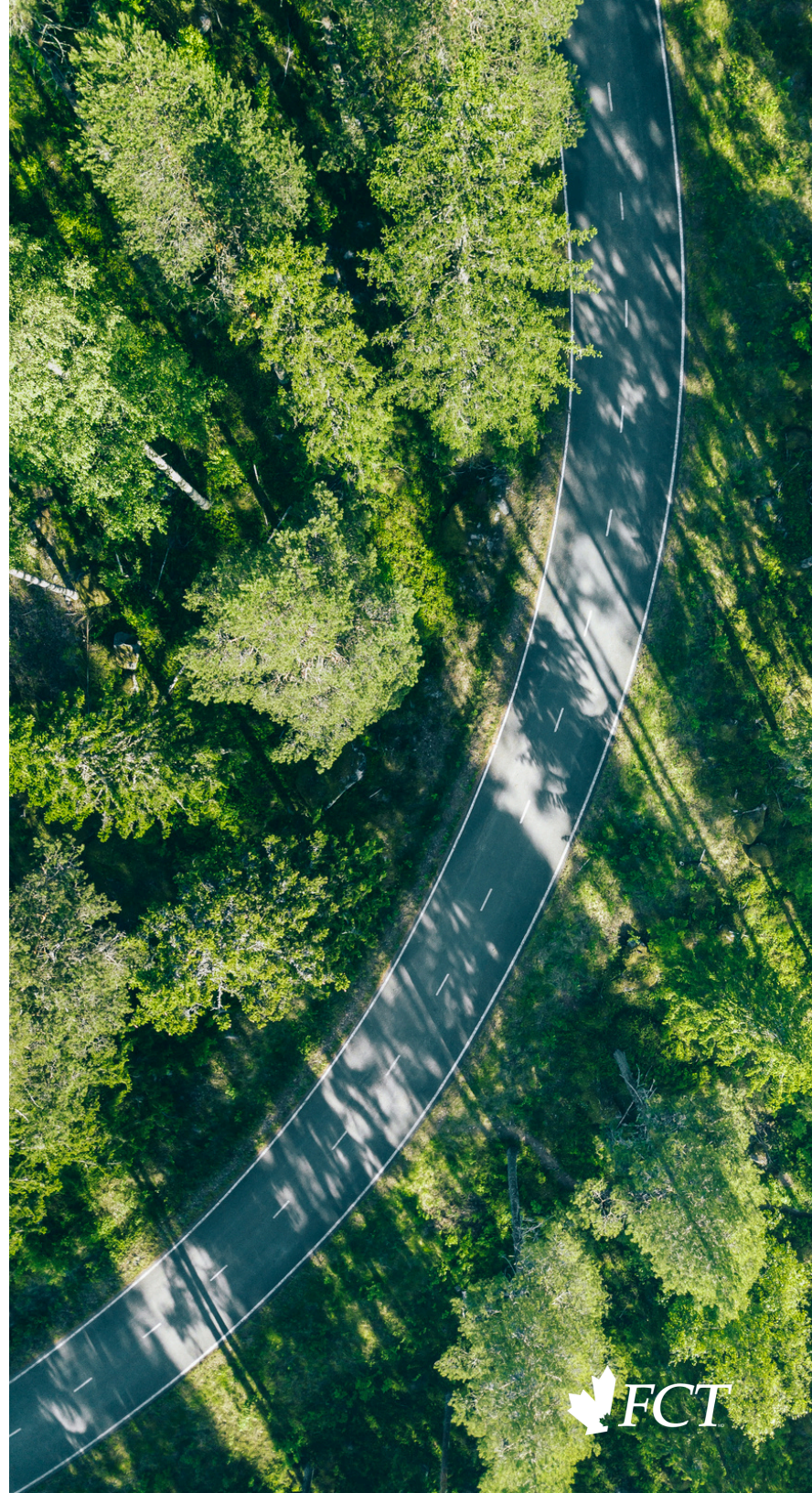
# Perspectives sur les risques climatiques

Bien que les risques climatiques ne soient actuellement pas considérés comme importants pour FCT, nous reconnaissons que le contexte de risque évolue. Les attentes réglementaires, la surveillance des parties prenantes et les répercussions climatiques physiques peuvent augmenter au fil du temps.

FCT a l'intention de se concentrer sur ce qui suit :

- Amélioration des processus de détection et de surveillance des risques climatiques
- Évaluation des répercussions potentielles selon différents scénarios climatiques (évaluation qualitative au départ)
- Élargissement de la compréhension des émissions de portée 3, y compris les émissions financées
- Évaluation des risques liés à la réglementation et à la transition dictée par le marché
- Renforcement de la continuité des affaires et de la résilience opérationnelle

Nous nous attendons à ce qu'à mesure que la qualité des données s'améliorera et que les attentes externes évolueront, les considérations liées au climat soient mieux intégrées à la planification stratégique et à l'évaluation des risques.



# Émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'objectif actuel de FCT est d'améliorer la qualité et l'exhaustivité de son inventaire des émissions de GES de portées 1 et 2.

En 2025, les sources d'émissions suivantes ont été déterminées comme étant importantes et quantifiables :

- Consommation d'électricité dans l'ensemble des bureaux au Canada
- Consommation de gaz naturel dans l'ensemble des bureaux au Canada
- Combustion mobile par l'intermédiaire du parc automobile canadien
- Émissions fugitives provenant des données sur le fluide frigorigène des bureaux (lorsqu'elles sont importantes)

Les données sont recueillies au moyen de ce qui suit :

- Factures de services publics pour l'électricité et le gaz naturel
- Rapport sur la consommation d'essence du parc automobile
- Rapports sur le fluide frigorigène

Les émissions de GES sont calculées au moyen de méthodologies reposant sur la norme du Protocole de gestion des GES de l'entreprise et des logiciels de tiers.

L'inventaire des émissions de GES de FCT est en cours d'élaboration au moyen d'une approche de contrôle opérationnel et comprend des opérations canadiennes pour lesquelles des données sont disponibles et considérées comme importantes. Les facteurs d'émission sont principalement dérivés de sources canadiennes et internationales reconnues, y compris les facteurs d'émission du réseau électrique provincial applicables et les facteurs d'émission d'Environnement et Changement climatique Canada, qui sont intégrés dans un logiciel de calcul des émissions de tiers.

Certains calculs d'émissions peuvent nécessiter l'utilisation d'estimations ou d'hypothèses lorsque des renseignements complets ne sont pas disponibles. Il peut s'agir de données estimatives sur la consommation pour les bureaux loués, de méthodes de répartition pour les installations partagées ou d'hypothèses liées à l'utilisation de frigorigène lorsque les données de mesure directe sont limitées. FCT continue de peaufiner ses processus, méthodologies et pratiques en matière de collecte de données à mesure que la qualité des données, les capacités du système et les attentes réglementaires évoluent.



# Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2025)

Inventaire des émissions de GES de FCTICL (tonnes métriques d'équivalents CO2)

| Portée                                 | Catégorie                                   | Émissions de GES de l'exercice 2025<br>(tonnes métriques d'équivalents CO2) |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Portée 1                               | Combustion stationnaire<br>(gaz naturel)    | 102,79                                                                      |
|                                        | Combustion mobile<br>(parc automobile)      | 98,60                                                                       |
|                                        | Émissions fugitives<br>(fluide frigorigène) | 917,11                                                                      |
|                                        |                                             | <b>1118,50</b>                                                              |
| Portée 2 (fondée sur<br>l'emplacement) | Achat d'électricité                         | 85,04                                                                       |
| <b>Total</b>                           |                                             | <b>1203,54</b>                                                              |

Remarque : Les émissions sont déclarées en tonnes métriques d'équivalents CO2 (éq. CO2) et représentent les émissions des portées 1 et 2 (fondées sur l'emplacement) pour l'année de déclaration 2025

# Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2025)

Inventaire des émissions de GES de FATIC (tonnes métriques d'équivalents CO2)

| Portée                                 | Catégorie                                   | Émissions de GES de l'exercice 2025<br>(tonnes métriques d'équivalents CO2) |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Portée 1                               | Combustion stationnaire<br>(gaz naturel)    | 10,54                                                                       |
|                                        | Combustion mobile<br>(parc automobile)      | 22,11                                                                       |
|                                        | Émissions fugitives<br>(fluide frigorigène) | 78,10                                                                       |
|                                        |                                             | <b>110,75</b>                                                               |
| Portée 2 (fondée sur<br>l'emplacement) | Achat d'électricité                         | 5,37                                                                        |
| <b>Total</b>                           |                                             | <b>116,12</b>                                                               |

Remarque : Les émissions sont déclarées en tonnes métriques d'équivalents CO2 (éq. CO2) et représentent les émissions des portées 1 et 2 (fondées sur l'emplacement) pour l'année de déclaration 2025



# Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2025)

Sources des facteurs d'émission :

| Portée   | Catégorie               | Type                | Source                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------|-------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Portée 1 | Combustion stationnaire | Gaz naturel         | US EPA 2025 EPA Centre for Climate Leadership. Facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre – <a href="https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub">https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub</a>                                                                                                                                                    |
|          | Combustion mobile       | Parc automobile     | US EPA 2025 EPA Centre for Climate Leadership. Facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre – <a href="https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub">https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub</a>                                                                                                                                                    |
|          | Émissions fugitives     | Fluide frigorigène  | <a href="https://ww2.arb.ca.gov/resources/documents/high-gwp-refrigerants">https://ww2.arb.ca.gov/resources/documents/high-gwp-refrigerants</a> et US EPA 2025 EPA Centre for Climate Leadership. Facteurs d'émission pour les inventaires de gaz à effet de serre – <a href="https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub">https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub</a> |
| Portée 2 | Achat d'électricité     | Selon l'emplacement | Soumission 2025 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Rapport d'inventaire national, 1990-2023 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada Annexe 13 : Tableau A13-1-Tableau A13-13. <a href="https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2025">https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2025</a>                                                  |

## Objectifs et rendement

Actuellement, FCT n'a pas d'objectifs de réduction des émissions officiels et quantifiables. Toutefois, nous cherchons à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES connexes dans l'ensemble de nos activités d'une année à l'autre, dans la mesure du possible.

Compte tenu des premières étapes de la collecte de données et de l'évolution des méthodologies, FCT n'a pas encore établi de processus ou d'échéancier de réduction des émissions et continue d'évaluer son approche à cet égard.

À mesure que la qualité et l'uniformité des données s'améliorent, les déclarations futures peuvent comprendre une analyse des tendances et un suivi du rendement améliorés.



# Avis de non-responsabilité et information prospective

# Avis de non-responsabilité et information prospective

Le présent rapport a été préparé à titre informatif et donne un aperçu de l'approche actuelle de FCT à l'égard du développement durable, y compris les risques climatiques et les occasions liés au climat. Il ne constitue pas des conseils en matière de finance, de placement, de droit ou autre, et ne doit pas être interprété comme une déclaration ou une garantie de quelque nature que ce soit.

Le présent rapport contient des informations prospectives, y compris des énoncés sur les objectifs en matière de développement durable de FCT, les stratégies liées au climat, les rendements futurs anticipés et les attentes à l'égard de l'évolution de la réglementation et des conditions du marché. L'information prospective se reconnaît généralement par l'emploi de termes comme « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « pouvoir », « devoir », « estimer » ou des expressions semblables. L'information prospective repose sur des hypothèses, des estimations et des projections établies à la lumière de l'expérience de FCT, de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Cette information est intrinsèquement assujettie à des incertitudes et à des éventualités, dont plusieurs échappent au contrôle de FCT, et rien ne garantit que les attentes, projections ou cibles décrites seront atteintes.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans l'information prospective en raison de divers facteurs, notamment les changements apportés aux exigences réglementaires ou les attentes en matière de supervision (y compris celles du Bureau du surintendant des institutions financières [BSIF]); l'évolution des risques climatiques, y compris les risques physiques et

de transition; les conditions du marché et la conjoncture économique touchant les industries de l'immobilier et des services financiers; la disponibilité, la qualité; la comparabilité des données en matière de développement durable; l'élaboration et l'application de méthodologies, de modèles et d'hypothèses; et les développements technologiques, opérationnels et stratégiques.

Certaines informations contenues dans le présent rapport, y compris les indicateurs en matière de développement durable et les données liées au climat (comme les émissions de gaz à effet de serre), peuvent être fondées sur des estimations, des hypothèses et des données de tiers, lesquelles peuvent ne pas être complètes, exactes ou comparables d'une période de présentation de l'information à l'autre. Les méthodologies et les normes servant à mesurer et à présenter les données en matière de développement durable continuent d'évoluer et peuvent entraîner des changements dans les données déclarées au fil du temps.

Les références à des cadres, normes ou lignes directrices (y compris, le cas échéant, la ligne directrice B-15 du BSIF et les normes de divulgation en matière de durabilité de l'IFRS, telle que l'IFRS S2) sont fournies à titre indicatif seulement. Le présent rapport pourrait ne pas être entièrement conforme à tous les aspects de ces cadres, et FCT pourrait continuer à faire évoluer ses divulgations et ses pratiques au fil du temps.

Sauf lorsque la loi ou la réglementation applicable l'exige, FCT ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser l'information prospective contenue dans le présent rapport, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.



# Annexe

# Annexe

## Ligne directrice B-15 du BSIF – Indice de divulgation des risques climatiques

Il s'agit du premier rapport de FCT sur la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques, un règlement du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) visant les institutions financières canadiennes sous réglementation fédérale. Les composantes de la présente ligne directrice doivent être divulguées publiquement chaque année.

Cet indice a été préparé pour aider à déterminer les attentes en matière de divulgation des renseignements financiers portant sur le climat incluses dans nos rapports publics pour la période de référence 2025, en fonction du niveau de maturité actuel de FCT et des données disponibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les données financières de FCT, visitez le site <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fr/donnees-formulaires/portail-du-gouvernement-ouvert-donnees-financieres-du-bsif>

| Section     | Élément de divulgation | Sujets sur les attentes en matière de divulgation des renseignements financiers liés au climat | Rapport 2025 sur le développement durable de FCT                                                                                                                           |
|-------------|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gouvernance | a)                     | Gouvernance du conseil d'administration                                                        | <a href="#">Pg 23 – Gouvernance et surveillance</a>                                                                                                                        |
|             | b)                     | Surveillance par la direction                                                                  | <a href="#">Pg 23 – Gouvernance et surveillance</a>                                                                                                                        |
| Stratégie   | a)                     | Risques climatiques et occasions liés au climat – classification                               | <a href="#">Pg 29 – Stratégie et occasions en matière de climat;</a><br><a href="#">Pg 28 – Évaluation des risques et positionnement à l'égard des risques climatiques</a> |

# Annexe

| Section | Élément de divulgation | Sujets sur les attentes en matière de divulgation des renseignements financiers liés au climat          | Rapport 2025 sur le développement durable de FCT                                                                                                                          |
|---------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|         | b(i)                   | Risques climatiques et occasions liés au climat – modèle d'affaires et chaîne de valeur                 | <a href="#">Pg 29– Stratégie et occasions en matière de climat;</a><br><a href="#">Pg 28– Évaluation des risques et positionnement à l'égard des risques climatiques</a>  |
|         | b(i)                   | Risques climatiques et occasions liés au climat – stratégie et prise de décisions                       | <a href="#">Pg 29– Stratégie et occasions en matière de climat;</a><br><a href="#">Pg 28 – Évaluation des risques et positionnement à l'égard des risques climatiques</a> |
|         | b(i)                   | Risques climatiques et occasions liés au climat – situation financière, rendement et flux de trésorerie | <a href="#">Pg 29– Stratégie et occasions en matière de climat;</a><br><a href="#">Pg 28 – Évaluation des risques et positionnement à l'égard des risques climatiques</a> |

# Annexe

| Section                 | Élément de divulgation | Sujets sur les attentes en matière de divulgation des renseignements financiers liés au climat | Rapport 2025 sur le développement durable de FCT                                                                                                                                                              |
|-------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gestion des risques     | a)                     | Déterminer, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques                           | <a href="#">Pg 27 – Cadre d’incidence des risques</a>                                                                                                                                                         |
|                         | b)                     | Déterminer, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées au climat                     | <a href="#">Pg 27 – Cadre d’incidence des risques</a>                                                                                                                                                         |
|                         | c)                     | Intégration avec le CGRE dans son ensemble                                                     | <a href="#">Pg 28 – Évaluation des risques et positionnement à l’égard des risques climatiques;</a><br><a href="#">Pg 25-26 – Structure du Comité de gestion des risques d’entreprise et de gouvernance</a>   |
| Paramètres et objectifs | a)                     | Paramètres utilisés pour évaluer les occasions et les risques climatiques                      | <a href="#">Pg 32 – Émissions de gaz à effet de serre (GES)</a><br><a href="#">Pg 33-35 – Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2025)</a><br><a href="#">Pg 36 – Objectifs et rendement</a> |



# Annexe

| Section | Élément de divulgation | Sujets sur les attentes en matière de divulgation des renseignements financiers liés au climat                                                               | Rapport 2025 sur le développement durable de FCT                                                                                                           |
|---------|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|         | b(i)                   | Émissions de GES : Portées 1 et 2<br>Émissions de GES : méthode de mesure, données et hypothèses<br>Émissions de GES : déclaration de l'utilisation standard | <a href="#">Pg 32 – Émissions de gaz à effet de serre (GES)</a><br><a href="#">Pg 33-35 – Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES)(2025)</a> |
|         | c)                     | Objectifs climatiques<br>Méthode d'établissement et de révision de chaque objectif<br>Rendement par rapport à chaque objectif climatique                     | <a href="#">Pg 36 – Objectifs et rendement</a>                                                                                                             |

